# Etudes géotechniques de réalisation

**Etape 3 : ETUDES GEOTECHNIQUES DE REALISATION G3 et G4**
L'entreprise est retenue. Les travaux démarrent et vous souhaitez que ces derniers soient réalisés conformément au cahier des charges établi par le Maître d'Oeuvre en étroite collaboration avec le géotechnicien et si possible sans dépassement du budget.
Votre intérêt réside dans la poursuite du partenariat que vous avez établi avec GEOTEC.
Nous donnons notre avis sur l'étude géotechnique d'exécution G3 fournie par l'entreprise et nous nous assurons que cette dernière a bien pris en compte toutes les dispositions constructives inhérentes au projet, ainsi que son programme d'auto-contrôle et d'auscultation. Le chantier peut démarrer avec sérénité.
GEOTEC intervient ensuite sur le chantier pour assurer par des visites inopinées la conformité des travaux de l'entreprise avec les décisions prises et, au besoin, réagir en cas d'aléas pouvant encore subsister.

# A toutes étapes de votre projet :

**Diagnostic géotechnique G5**
Pendant le déroulement d'un projet (conception ou exécution) ou au cours de la vie d'un ouvrage, GÉOTEC peut intervenir pour étudier de façon strictement limitative un ou plusieurs éléments géotechniques particuliers (terrassements, stabilité de talus, soutènements, fondation, dallage ...) dans le cadre d'une mission ponctuelle.
Cette intervention peut nécessiter des investigations spécifiques pour le diagnostic. Ce diagnostic peut être suivi d'une étude de conception(mission G2 PRO) et d'un suivi d'exécution des travaux (mission G4).